

Conditions générales de vente [v1 03/2020]

Conditions Particulières - Offres WEB & CMS

ARTICLE I. DÉFINITIONS

Pour l'application des présentes, le terme « HUB21 » désigne toutes sociétés du groupe DATAOUEST® à savoir la SARL PPIDC et la SARL PPARFAIT, le terme "Client" désigne toute personne physique ou morale qui souscrit à une offre d'hébergement WEB ou CMS.

ARTICLE II. OBJET

Les présentes conditions particulières ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles HUB21 s'engage à assurer le stockage sur son infrastructure du service d'hébergement du ou des sites Internet du Client (ci-après nommé « Service »). Le Client reconnaît expressément que HUB21 ne participe aucunement au sens des présentes à la conception, au développement, à la réalisation et à la mise en place du Service du Client et de ses outils informatiques de gestion et d'administration.

ARTICLE III. MOYENS

L'infrastructure d'hébergement Web de HUB21 est accessible pour le grand public par le réseau Internet au moyen d'appareils connectés au réseau Internet (PC, smartphone, tablette...). Au sein de son infrastructure d'hébergement Web, HUB21 propose des offres dont les ressources mémoire et processeur sont partagées. DATAOUEST® garantit un accès au service d'hébergement Web du Client dans les conditions d'une fréquentation raisonnable et un accès au service de messagerie électronique dans des conditions d'utilisation raisonnable. Dans l'hypothèse où, l'accès au Service ne pourra être maintenu en raison d'un trafic excédant les capacités du Service, les parties se concerteront afin d'envisager des modifications techniques et financières des conditions d'hébergement Web du Client.

ARTICLE IV. OBLIGATIONS DE DATAOUEST®

DATAOUEST® s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. Il ne répond que d'une obligation de moyens. HUB21 s'engage à :

3.1 Assurer l'accès au Service 24h/24 tous les jours de l'année. DATAOUEST® informera, dans la mesure du possible le Client, dans un délai raisonnable, par courrier électronique d'une éventuelle interruption du service, afin que le Client prenne ses dispositions.

3.2 Intervenir rapidement en cas d'incident.

3.3 En cas d'incident grave portant atteinte au bon fonctionnement de la plateforme d'hébergement Web de HUB21, HUB21 s'efforcera de prendre toute mesure nécessaire au maintien du Service. A cette fin, DATAQUEST® pourra procéder au basculement du Service vers une nouvelle plateforme d'hébergement pour la durée de l'incident ou de la maintenance. Pendant cette période, le Client reconnaît que les performances du Service peuvent être partiellement dégradées.

3.4 Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils.

3.5 Protéger, dans la mesure du possible, sa plateforme d'hébergement Web

ARTICLE V. RESPONSABILITES DE DATAQUEST®

4.1 HUB21 se réserve le droit d'interrompre le Service, notamment si ce Service constitue un danger pour le maintien de la sécurité de la plateforme d'hébergement Web de DATAQUEST®, que ce soit suite à un piratage dudit Service, ou à la suite d'une non-installation de mise à jour d'application ayant pour conséquence la détection d'une faille dans la sécurité du système. HUB21 s'engage à rétablir la connexion sur demande du Client, dès que les interventions de correction auront été effectuées par le Client. Toutefois au regard de la gravité des faits, HUB21 se réserve la possibilité de procéder à la résiliation du Service conformément aux Conditions Générales de Vente et de Services HUB21.

4.2 HUB21 ne pourra être tenu responsable du contenu des informations, du son, du texte, des images, éléments de forme, données accessibles sur les sites hébergés sur le Service du Client, transmises ou mises en ligne par le Client et ce à quelque titre que ce soit.

4.3 HUB21 ne saurait être tenu pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès.

4.4 HUB21 ne pourra être tenu responsable envers le Client de l'introduction d'un virus informatique sur le Service du Client. HUB21 ne saurait être tenu responsable d'une défaillance ayant pour origine une mauvaise utilisation du Service par le Client.

4.5 En conséquence, HUB21 recommande au Client de mettre en œuvre une mesure de sauvegarde effectuée par ses soins

ARTICLE VI. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES DU CLIENT

5.1 Le Client s'engage à ne pas héberger de sites racistes ou illégaux et ceux ayant des liens hypertextes vers ce type de sites sont interdits sur le Service de HUB21. Le Client s'engage à ne pas héberger de sites à caractère pornographique sur les offres d'hébergement Web. De même, il s'interdit à tout hébergement de site sur des pages ayant trait à tout prosélytisme relatif à des mouvements sectaires tels que dénoncés sur le rapport parlementaire "Les sectes en France", ou considérés comme représentant un risque sectaire pour les services de l'État, ou reconnus comme tels par une décision de Justice ayant autorité de la chose jugée. Il s'engage également à ne pas faire de redirection vers ce type de sites.

5.2 Le Client est responsable du respect du volume de trafic et de l'espace de stockage autorisé par le contrat d'hébergement et options auxquelles il a souscrit.

5.3 Le Client est informé que les publications constituent notamment des œuvres de l'esprit protégées par les droits d'auteurs au sens de l'article L 112-2 1er et 2° du Code de Propriété Intellectuelle. Le Client est informé que les fichiers média (images, sons, vidéo ou autre nature/format), tels que JPG, MP3, DIVX, ISO, etc... sont soumis aux droits d'auteurs et de propriété intellectuelle. Le Client s'interdit toute utilisation du Service à des fins de diffusion en flux (Streaming). Il assure HUB21 qu'il est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur l'intégralité des pages et données qu'il fait héberger, c'est-à-dire des droits de reproduction, de représentation et de diffusion relatifs au support Internet, pour une durée préalablement déterminée.

5.4 Le Client déclare en conséquence accepter pleinement toutes les obligations légales découlant de la propriété de ses services, HUB21 ne pouvant être recherchée ni inquiétée à cet égard pour quelque cause que ce soit, notamment en cas de violation de lois ou règlements applicables aux services du Client. Le Client déclare avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires en matière de droits d'auteur, notamment auprès des sociétés de répartition de droits d'auteur qui seraient requises. Le Client s'engage à faire figurer sur les pages Web de son Service l'identité et l'adresse du propriétaire ou de l'auteur des pages Web et à effectuer toutes les demandes nécessaires à la création de son Service, conformément à la loi Française en vigueur.

5.5 Le non-respect par le Client des points visés ci-dessus - que ce soit pour le Service hébergé sur la plateforme d'hébergement Web de HUB21 ou que cela concerne une redirection de son domaine vers ce type de sites – et notamment toute activité spécifiquement interdite à partir du Service de DATAQUEST® et/ou tout contenu diffusé spécifiquement interdits sur le Service de HUB21 et/ou susceptible d'engendrer une responsabilité civile et/ou pénale et/ou susceptible de porter atteinte aux droits d'un tiers entraînera le droit pour HUB21 d'interrompre sans délai et sans mise en demeure préalable les services du Client et de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à tous dommages et intérêts auxquels HUB21 pourrait prétendre. Dans ces hypothèses, le Client ne pourra prétendre au remboursement par HUB21 des sommes déjà versées. Le Client s'engage à régler directement à l'auteur de la réclamation toute somme que celui-ci exigerait de HUB21.

En outre, le Client s'engage à intervenir sur demande de HUB21 à toute instance engagée contre cette dernière ainsi qu'à garantir à HUB21 de toutes les condamnations qui seraient prononcées contre elle à cette occasion. En conséquence, le Client s'engage à faire son affaire personnelle de toute réclamation et/ou procédure quelle qu'en soit la forme, l'objet ou la nature qui serait formée contre HUB21 et qui se rattacherait aux obligations mises à la charge du Client au titre du présent contrat. Le Client, seul responsable du contenu du Service, s'engage à assurer à ses frais la défense de HUB21 dans le cas où cette dernière ferait l'objet d'une action en revendication, relative aux données, informations, messages etc., qu'elle diffuse, et à prendre à sa charge l'indemnité due en réparation du préjudice éventuellement subi, à condition d'avoir toute liberté pour transiger et conduire la procédure.

5.6 Le Client s'engage à mettre en place les moyens de sauvegarde nécessaires à la pérennité de son activité.

5.7 HUB21 rappelle au Client que la configuration du site Internet associé au Service détermine grandement les performances de ce dernier, par conséquent l'augmentation des ressources peut ne pas être suffisante pour optimiser l'affichage du site Internet.

ARTICLE VII. UTILISATION DE SCRIPTS CGI / PHP / SQL

6.1 HUB21 fournit des offres d'hébergement Web qui permettent l'utilisation des scripts CGI, PHP, SQL et d'autres programmes exécutables. Ces scripts utilisent beaucoup plus de ressources système que de simples pages, les restrictions ci-dessous s'appliquent donc à l'utilisation de ces fonctionnalités. Le Client a la possibilité de créer et exécuter ses propres CGI, PHP ou/et SQL sur son propre compte. Cette utilisation doit être raisonnable.

6.2 Toutefois, dans le but de fournir un service de bonne qualité, HUB21 se réserve le droit d'arrêter l'exécution de certains CGI, PHP, SQL ou/et du Service s'ils prennent trop de puissance serveur et mettent en péril, indépendamment des restrictions citées ci-dessous, le bon fonctionnement de la plateforme d'hébergement Web de HUB21. HUB21 fera son possible pour aviser les clients qui utilisent des scripts utilisant un trop grand pourcentage de ressources système avant de suspendre ceux-ci. Le client est averti que l'utilisation non conforme à ce qui est indiqué ci-dessus peut être de nature à rendre incompatible le fonctionnement du Service sur la plateforme d'hébergement Web de HUB21, et exposer le Service concerné à une suspension sans préavis afin de garantir une qualité de service acceptable l'ensemble des clients de la plateforme. Les scripts ne doivent en aucun cas interagir avec la configuration du Service ou du matériel. L'exécution de scripts de ce genre pourra entraîner l'annulation immédiate du compte client.

6.3 En conséquence, pour apprécier le caractère raisonnable de l'utilisation des scripts au regard d'une plateforme d'hébergement Web, seront utilisés les critères suivants :

- Trafic quotidien- nombre de requêtes Web par jour (html, php, cgi, jpg, gif et autres)
- Utilisation du processeur de la machine ("CPU")
- Utilisation de la RAM
- accès à un serveur SQL limité en nombre de requêtes simultanées (HUB21 vous recommande d'établir des connexions courtes et les fermer après utilisation)
- Pour d'autres raisons non définies par les présentes mais qui, selon l'appréciation de HUB21, risqueraient de mettre en péril le système informatique de HUB21.

Le client sera tenu de faire connaître la raison précise pour laquelle il utilise les scripts. Les alertes sont envoyées automatiquement lorsque l'un des critères est atteint, et le client est alors tenu de valider la bonne réception de cette alerte par un e-mail en retour, et la bonne compréhension de la demande formulée par HUB21.

Si le client ne valide pas cet e-mail dans les 12 heures, HUB21 se réserve le droit de fermer le Service sans préavis. Si les scripts causent des problèmes aux autres clients (notamment en cas de piratage ou d'attaque) ou que ceux-ci pénalisent le service dans sa globalité, ils pourront être stoppés sans préavis. Les téléchargements doivent s'effectuer de préférence par le biais d'un serveur FTP

ARTICLE VIII. LE SPAM EST TOTALEMENT INTERDIT

7.1 Le client s'engage à ne pas se servir des fonctionnalités du Service pour envoyer des messages en grand nombre (SPAM) ou à des personnes qui ne désirent pas en recevoir ou à des adresses erronées. DATAQUEST® se réserve le droit de suspendre sans préavis les services de messagerie du Client, lorsque des envois massifs de courriels depuis l'offre du Client portent atteinte à l'intégrité et/ou à la sécurité du réseau de HUB21.

7.2 HUB21 met en place un système de mesures techniques destiné à lutter contre les envois de courriels frauduleux ainsi que la pratique du SPAM émis depuis ses infrastructures. À cette fin, HUB21 procède à des mesures de vérification des courriels émis par le Client, par le biais d'outils automatiques. Par ailleurs en cas de plainte de quiconque (client ou non client) concernant un e-mail envoyé :

- à partir des installations chez HUB21
- ou comportant les URL des Services hébergés auprès HUB21.

En cas de non-respect de cet engagement, le client reconnaît que HUB21 est en droit de limiter, de restreindre, d'interrompre ou de suspendre définitivement tout ou partie du service mis en cause pendant une durée indéfinie, voire rompre définitivement le contrat en cas de non-respect des avertissements pour spamming envoyés par e-mail au client.

ARTICLE IX. SAUVEGARDE

Le Client s'engage à conserver une copie des données transmises et stockés sur le service d'hébergement Web.

ARTICLE XI. Procédure de médiation

Le consommateur a la possibilité de recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode de règlement des différends.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, HUB21 adhère au Service du Médiateur. Après démarche préalable écrite des consommateurs vis-à-vis de HUB21, le Service du Médiateur peut être saisi pour tout litige de consommation dont le règlement n'aurait pas abouti.

ARTICLE XII. Information relative au règlement en ligne des litiges

Plateforme de la Commission européenne relative au règlement extrajudiciaire des litiges:
<http://ec.europa.eu/consumers/odr>

Conformément aux dispositions du Code de la consommation un règlement amiable s'applique aussi pour des litiges de consommation transfrontaliers. Si le client veut recourir au service d'une telle médiation, il peut consulter le site internet de la commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation (<http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso/commission>).

Ce site internet fournit notamment les coordonnées du Centre européen des consommateurs France et des indications relatives aux modalités de l'assistance dont le consommateur peut bénéficier en vue du règlement extrajudiciaire de tels litiges transfrontaliers.

Si le client veut recourir au service de médiation lors d'un litige avec le vendeur, il doit s'adresser préalablement par écrit au vendeur. Le service du médiateur ne peut être saisi que lorsqu'un accord avec le vendeur n'a pas abouti.